

APPEL AUX CANDIDATURES EN DAB+ DANS LES ZONES DE MÂCON, BOURG-EN-BRESSE ET BOURGOIN-JALLIEU

(décision n° 2019-378 du 24 juillet 2019)

Liste des candidats sélectionnés

Dans le cadre de la procédure d'appel aux candidatures en radio numérique terrestre lancée le 24 juillet 2019, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a décidé, le 22 avril 2020, de sélectionner les candidats suivants dans le ressort des comités territoriaux de l'audiovisuel de Dijon et Lyon :

Allotissement n° 35 - Bourg-en-Bresse*	
2019 XV+ B073	FC Radio

* Sur l'allotissement n° 35 Bourg-en-Bresse, douze radios bénéficient déjà d'une autorisation : CapSao ; Radio Espérance ; La Radio Plus ; Radio Espace ; Radio Isa ; Radio Isa Gold ; Radio Isa Hits ; Radio Scoop ; Jazz Radio ; Radio Maria ; Radio Orient ; Virage Radio.

Allotissement n° 36 - Bourgoin-Jallieu*	
2019 XV+ A077	CapSao
2019 XV+ A020	Phare FM Lyon Dauphiné
2019 XV+ B076	Hot Radio

* Sur l'allotissement n° 36 Bourgoin-Jallieu, dix radios bénéficient déjà d'une autorisation : Couleurs FM ; La Radio Plus ; Radio Espace ; Radio Isa ; Radio Isa Gold ; Radio Isa Hits ; Radio Scoop ; Jazz Radio ; Radio Orient ; Virage Radio.

Allotissement n° 37 - Mâcon*	
2019 XV+ A077	CapSao
2019 XV+ A026	Sol FM
2019 XV+ C005	Chérie FM Villefranche-Mâcon
2019 XV+ C007	Nostalgie Mâcon
2019 XV+ D013	Antinéa Radio

* Sur l'allotissement n° 37 Mâcon, huit radios bénéficient déjà d'une autorisation : La Radio Plus ; Radio Espace ; Radio Scoop ; Vibration ; Jazz Radio ; Melody ; Radio Pitchoun ; Virage Radio.